

Rôle des Parcs nationaux dans la sensibilisation environnementale en Algérie

MOULAÏ Riadh

- *Laboratoire de Zoologie Appliquée et d'Ecophysiologie Animale, Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, Université de Béjaia 06000 Béjaia.*

E-mail: moulai741@hotmail.com

- *Date de soumission : 22-09-2020*

- *Date d'acceptation : 12-11-2020*

Résumé

Notre contribution destinée aux éducateurs de la jeunesse et aux enseignants en général, vise à faire connaître les différents parcs nationaux d'Algérie et leurs apports dans le développement durable du pays. Un intérêt particulier est donné à l'utilisation des parcs nationaux comme outil à la sensibilisation environnementale pour les jeunes et moins jeunes. Aujourd'hui l'Algérie compte 12 parcs nationaux qui méritent d'être découverts. Concernant les éducateurs de la jeunesse (Ministère de la jeunesse et des sports) et des enseignants (Ministère de l'éducation nationale), les parcs nationaux d'Algérie doivent faire partie intégrante de l'apprentissage, mais surtout de la découverte du patrimoine matériel et immatériel du pays. La connaissance des parcs nationaux par les apprenants pourrait susciter en eux un esprit de protection de la nature, de quiétude morale, d'amour de la découverte, mais aussi un esprit patriotique en découvrant les beautés de la nature algérienne.

Mots clés : Parc national, Education, Sensibilisation, Algérie.

Role of National Parks in raising environmental awareness in Algeria

Abstract

Our contribution, which is aimed at youth educators and teachers in general, aims to raise awareness of Algeria's various national parks and their contribution to the country's sustainable development. Particular interest is given to the use of national parks as a tool for environmental awareness for young and old alike. Today Algeria has 12 national parks that deserve to be discovered. As far as youth educators (Ministry of Youth and Sports) and teachers (Ministry of National Education) are concerned, Algeria's national parks should be an integral part of learning, but above all of discovering the country's tangible and intangible heritage. The knowledge of national parks by learners could arouse in them a spirit of nature protection, moral calm, love of discovery, but also a patriotic spirit by discovering the beauties of Algerian nature.

Keywords: National park, Education, Awareness raising, Algeria.

Introduction

Les aires protégées ont un rôle crucial quant au maintien d'un environnement sain pour les êtres humains et la nature. Elles sont essentielles pour la conservation de la biodiversité et vitales pour les cultures et les moyens d'existence des peuples autochtones et des communautés locales. Elles fournissent également de l'air et de l'eau propres, procurent des avantages à des millions de personnes par le biais du tourisme, et favorisent une protection contre le changement climatique et les catastrophes naturelles. Elles apportent des avantages qui dépassent leurs frontières. Elles jouent un rôle clé quant à la réalisation de la santé, des moyens de subsistance et du bien-être; au renforcement de la restauration et de la résilience des écosystèmes ; et à la valorisation des contributions positives aux économies locales ainsi qu'à la réduction de la pauvreté. Les aires protégées apportent

des solutions naturelles à de nombreuses problématiques mondiales, notamment en stockant et séquestrant le carbone pour atténuer le changement climatique, en aidant les communautés et les gestionnaires des aires protégées à faire face aux risques de plus en plus élevés de catastrophes naturelles, et en offrant des opportunités pour impliquer les femmes dans la gestion des aires protégées. Les aires protégées sont essentielles en matière de développement durable (Vimal, 2010 ; UNEP-WCMC et IUCN, 2016).

En Algérie les aires protégées sont classées en sept catégories (J.O.R.A., 2011) :

- Les parcs nationaux.
- Les réserves naturelles intégrales.
- Les réserves naturelles.
- Les parcs naturels.
- Les réserves de gestion des habitats et des espèces.
- Les sites naturels.
- Les corridors biologiques.

Dans le cadre de cet article nous allons essayer de nous intéresser à la problématique des parcs nationaux. La notion de parc national renvoie à des définitions réglementaires différentes selon les États. Selon l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN), un parc naturel national est une, vaste aire naturelle ou quasi naturelle, mises en réserve pour protéger des processus écologiques à grande échelle, ainsi que les espèces (faune et flore) et les caractéristiques des écosystèmes de la région, du sol, du sous-sol, de l'atmosphère, des eaux et, en général, qui fournissent également une base pour des opportunités de visites de nature spirituelle, scientifique, éducative et récréative, dans le respect de l'environnement et de la culture (Triplet, 2009 ; UNEP-WCMC, 2018).

Notre contribution destinée aux éducateurs de la jeunesse et aux enseignants en général, vise à faire connaître les différents parcs nationaux d'Algérie et leurs apports dans le développement durable du pays. Un intérêt particulier est donné à l'utilisation des parcs

nationaux comme outil à la sensibilisation environnementale pour les jeunes et moins jeunes.

Présentation des parcs nationaux d'Algérie et de leurs patrimoines

Un parc naturel national, est créé lorsqu'il y a nécessité de conserver la faune, la flore, les gisements de minéraux et de fossiles, l'atmosphère, les eaux, et assurer des paysages récréatifs. Ils sont créés par un décret qui fixe le statut particulier du parc, il s'agit d'une véritable charte et en confie la gestion à un établissement public dont le conseil d'orientation est composé d'élus locaux, de personnalités, notamment scientifiques, de représentants d'autres secteurs et de fonctionnaires (J.O.R.A., 2011 ; Bessah, 2005). Le premier parc national algérien a été créé en 1972, le Tassili, qui est classé depuis, Patrimoine Mondial de l'humanité. Aujourd'hui l'Algérie compte 12 parcs nationaux (Bessah, 2005 ; Berkane, 2020) (Fig. 1) :

1. Parc National du Tassili (Illizi, 1972).
2. Parc National de Chréa (Blida ; Médéa, 1983).
3. Parc National du Djurdjura (Tizi Ouzou, Bouira, 1983).
4. Parc National d'El Kala (El Tarf, 1983).
5. Parc National de Theniet El Had (Tissemsilt, 1983).
6. Parc National du Belezma (Batna, 1984).
7. Parc National de Gouraya (Bejaia, 1984).
8. Parc National de Taza (Jijel, 1984).
9. Parc National de l'Ahaggar (Tamanrasset, 1987).
10. Parc National de Tlemcen (Tlemcen, 1993).
11. Parc National de Djebel Aïssa (Naâma, 2003).
12. Parc National Babor-Tababort (Setif, Jijel et Béjaia, 2019).

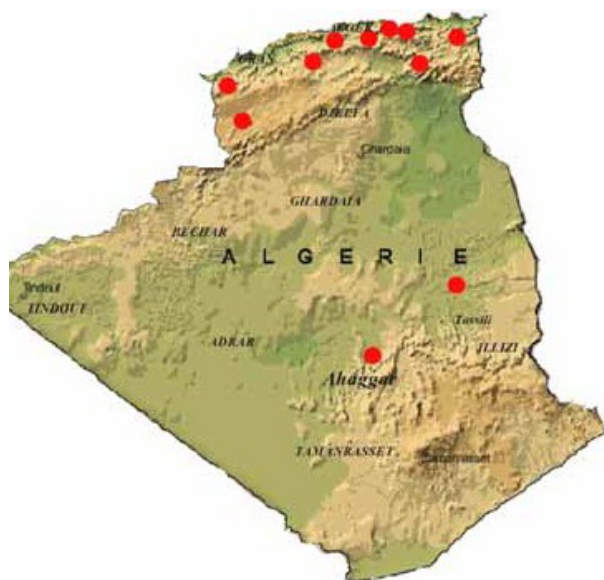


Fig. 1- Répartition des Parcs nationaux en Algérie (Bessah, 2005)

- **Parc National du Tassili**

Le Tassili est le premier parc créé après l'indépendance de l'Algérie en 1972. Le parc culturel du Tassili (anciennement parc national du Tassili jusqu'à 2011). Il est situé près de la ville de Djanet, dans la wilaya d'illizi, dans le Sud de l'Algérie. Couvrant une superficie de 138 000 km², il est le premier parc d'Algérie par la taille. Le parc englobe une grande partie du massif du Tassili n'Ajjer, l'Erg Admer et la Tadrart Rouge. L'occupation humaine de la région remonte à plus de 10 000 ans, lorsque des Néolithiques l'arpentaient pour chasser et pratiquer la cueillette. Il est classé depuis 1982 au patrimoine mondial et réserve de biosphère depuis 1986 par l'UNESCO. Il est, par le nombre de ses gravures rupestres, le premier site à l'échelle mondiale. Le parc abrite également la vallée d'Iherir, classée site Ramsar depuis le 2 février 2001.

Flore et faune particulière : le cyprès du Tassili, l'olivier de Laperrine, Mouflon à manchettes, Gazelle dorcas, Guépard, Goundi du Sahara, Addax, Fennec.

Wilayas accessible en une journée (toute saison) : Illizi

- **Parc National l'Ahaggar**

Il est créé en 1987. Le parc culturel de l'Ahaggar (anciennement parc national de l'Ahaggar jusqu'en février 2011), est un parc national algérien, situé dans la wilaya de Tamanrasset à l'extrême sud de l'Algérie. Il est avec ses 633 887 km² le second parc national le plus vaste d'Algérie, le parc abrite le massif du Hoggar. D'une richesse archéologique et historique inestimable, il abrite des sites archéologiques datant de 600 000 à 1 million d'années. Le point culminant du massif, le Tahat avec 2 918 mètres d'altitude, est aussi la plus haute montagne du pays. Le site abrite deux zones humides d'importance internationale (site Ramsar). Les Gueltatés d'Afilal et d'Issakarassene.

Flore et faune particulière : *Fagonia flamandii*, *Myrtus nivellei*, *Olea lapperini* et *Lavandula antinea*. Mouflon à manchettes, Gazelle dorcas, Guépard, Goundi du Sahara, Addax, Fennec.

Wilayas accessible en une journée (toute saison) : Tamanrasset

- **Parc National de Chréa**

Le parc de Chréa est créé le 23 juillet 1983 d'une superficie de 26 587 ha. Il se caractérise par une belle cédraie, mélangé par endroit avec des sujets centenaires d'if et de houx; ainsi que par la présence de gorges et de cascades impressionnantes. C'est essentiellement un parc montagneux, situé en plein cœur du massif blidéen (partie de l'Atlas tellien). Connue surtout pour sa station de ski à Chréa, il abrite aussi de vastes forêts de cèdres centenaires ainsi que les gorges de la Chiffa et le lac de Dhaya à Tamesguida. Le parc offre également la possibilité de faire des randonnées pédestres. Le parc a été reconnu réserve de biosphère par l'UNESCO en 2002.

Flore et faune particulière : Cèdre de l'atlas, If, Houx, Singe magot, Vautour fauve, Aigle royale.

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Blida, Alger, Médéa et Tipaza.

- **Parc National du Djurdjura**

Créé le 23 juillet 1983, d'une superficie de 18 550 ha. Il est situé dans la wilaya de Bouira et de Tizi-Ouzou, en Grande Kabylie, au Nord

de l'Algérie. C'est un parc de montagne avec des escarpements rocheux d'une rare beauté; Il constitue un des parcs les plus riches en oiseaux d'Algérie du nord et renferme de belles futaies millénaires de cèdre de l'Atlas et une végétation accompagnatrice riche et diversifiée (if, érables, houx, etc.). On y trouve également des peuplements endémiques notamment de pin noir. Le parc abrite de vastes forêts, des gorges et des gouffres, où vit une faune très riche. Le parc est également une réserve de biosphère reconnue par l'UNESCO depuis 1997

Flore et faune particulière : Pin noir, Cèdre de l'atlas, If, Houx, Erables, Singe magot, Gypaète barbue, Vautour fauve, Aigle royale.

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Alger.

• **Parc National d'El Kala**

Le parc d'El Kala est situé près de la ville d'El Kala dans la wilaya d'El-Tarf, au nord-est de l'Algérie. Créé en 1983, avec une superficie de près de 80 000 ha, il est bordé au nord par la mer Méditerranée et à l'est par la frontière tunisienne. Le parc a été classé réserve de biosphère par l'UNESCO en 1990. Il est considéré comme le plus vaste parc national du nord du pays. Il est constitué d'une mosaïque d'écosystèmes marins, dunaires, lacustres et forestiers. Il constitue un des derniers refuges du cerf de Barbarie. L'avifaune très remarquable grâce à un complexe de zones humides de notoriété internationale dont 5 inscrits sur la liste Ramsar relative à la convention sur les zones humides. Une frange marine riche en corail et en poissons en cours de classement en aire marine protégée.

Flore et faune particulière : Cyprès chauve, Chêne Zeene, Pin maritime, Orchidées, flore aquatiques particulières, Cerf de barbarie, Phoque moine, Balbuzard pêcheur, Erismature à tête blanche, Fuligule nyroca, divers espèces de Libellules rares

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : El Tarf, Annaba, Guelma

• **Parc National de Theniet El Had**

Appelée Parc des Cèdres ou Parc de la montagne d'El Meddad. Cette aire protégée est créée le 23 juillet 1983. Elle est située près de la ville de Theniet El Had dans la wilaya de Tissemsilt au Nord-ouest de l'Algérie, au centre de l'Atlas tellien et à la limite sud du grand massif de l'Ouarsenis. Elle possède une superficie de 3 425 hectares et renferme l'unique cédraie occidentale de l'Algérie, qui constitue une barrière sud du domaine méditerranéen et qui offre des curiosités botaniques intéressantes, telles que le mélange unique de cèdre de l'Atlas et de pistachier de l'Atlas. C'est également le seul endroit dans le pourtour méditerranéen où le chêne liège monte à plus de 1 600 m ; la faune très diversifiée, est constituée de lapin de garenne, lièvre, chacal doré, l'aigle royal, faucons etc. Sans parler de la présence de gravures rupestres datant de plus de 8.000 ans.

Flore et faune particulière : Cèdre de l'atlas, Pistachier de l'atlas, Chêne Zeene, Erable, Aigle royal, Vautour percnoptère, Gypaète barbu

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Tissemsilt, Tiaret, Médéa

• **Parc National du Belezma**

Le parc national de Belezma fut créé par le décret présidentiel n° 84/326 du 3 novembre 1984. Sa classification a été motivée par la présence de grandes étendues de cèdres de l'Atlas dans une zone de grandes influences sahariennes et méditerranéennes, la présence d'un patrimoine archéologique et historique d'une valeur inestimable et une mosaïque de zones humides au nord-nord-est. Le parc national de Belezma se situe sur la partie orientale de l'Algérie du Nord, il correspond à un chaînon montagneux marquant le début du massif des Aurès. Il s'étend sur une superficie de 26 250 hectares et représente un territoire de configuration allongé, étiré d'orientation sud-ouest /nord-est à proximité de la ville de Batna. Le parc a été reconnu réserve de biosphère par l'Unesco en juin 2015 sur une surface de 262,50 km².

Flore et faune particulière : Cèdre de l'atlas, Houx, Mouflon à manchette, Hyène rayée, Aigle royal, Vautour percnoptère, Gypaète barbu

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Batna, Khenchla, Sétif.

• Parc National de Gouraya

Créé le 3 novembre 1984, le Gouraya est le dernier contrefort de la chaîne calcaire kabyle. Ce parc a été créé pour sa végétation endémique diversifiée, notamment celle se trouvant au Cap carbon, et ses milieux marins et continentaux ainsi qu'à l'histoire régionale. Situé entièrement dans la commune de Béjaia, il occupe une superficie de 2080 ha, à laquelle s'ajoutent une zone marine de 7842 ha (en cours de classement en aire marine protégée) ainsi qu'une zone lacustre « le lac de Mézaia » d'une superficie de 3 ha. Il présente des richesses archéologiques notamment 15 sites historiques et 9 pittoresques. Le parc a été classé réserve de biosphère par l'UNESCO en 2004.

Flore et faune particulière : Euphorbe arborescente, Buplèvre à feuille de plantain, Singe magot, Vautour percnoptère

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Bejaia, Jijel, Tizi-Ouzou, Sétif.

• Parc National de Taza

Le Taza est un parc national algérien, situé dans la wilaya de Jijel, au Nord de l'Algérie, au bord de la méditerranée. Connus surtout pour ses grottes, il abrite de vastes plages de sable ainsi que des gouffres et des falaises. Créé le 3 novembre 1984 sur une superficie 3807 hectares, le parc de Taza s'ouvre sur la méditerranée sur une distance de 9 kilomètres de côtes, de plages et de corniches spectaculaires (en cours de classement en aire marine protégée). Il représente l'unique aire classée qui abrite des chênaies pures et mixtes de Chêne zeen, de Chêne afares et de Chêne liège C'est celui qui possède également un taux de boisement le plus élevé d'Algérie, avec une grande diversité biologique. Le site est riche d'une faune dont le Singe magot, la

Sittelle kabyle, le Renard roux et des rapaces. Le parc a été reconnu réserve de biosphère par l'UNESCO en 2004

Flore et faune particulière : Chêne zeene, Chêne afares, Chêne liège, Sittelle kabyle, Singe magot

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Jijel, Bejaia, Sétif, Mila

• **Parc National de Tlemcen**

Le parc de Tlemcen est un parc national algérien, situé dans la wilaya de Tlemcen, au nord-ouest de l'Algérie. Il est créé le 12 mai 1993 sur une superficie de 8 225 hectares pour la conservation des suberaies, peuplements reliques, de la zenaie évoluant dans un microclimat humide, de la pinède, du reboisement âgée de 110 ans et des sites naturels d'une grande curiosité comme les grottes et les monuments historiques d'une valeur inestimable. En plus des forêts d'Ifri, de Zariffet et d'Ain Fezza, et des Cascades d'El-Ourit et falaises d'El-Ourit, il abrite d'importants sites archéologiques et spéléologiques, ainsi que les ruines de Mansourah et la mosquée de Sidi Boumediene. En 2016, les monts de Tlemcen ainsi que le parc sont reconnus réserve de biosphère par l'Unesco.

Flore et faune particulière : Chêne liège, Chêne zeene, Palmier nain, Belette, Aigle royale, Epervier d'Europe

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Tlemcen, Ain t'émouchent, Oran

• **Parc National de Djebel Aïssa**

Le parc national de Djebel Aïssa est un parc national de l'Atlas saharien situé à l'ouest de l'Algérie, dans la wilaya de Naâma. Il a été créé en 2003 et s'étend sur 24 400 hectares. Le parc en question revêt une importance particulière dans la préservation de l'écosystème de la région des Hauts-Plateaux de l'ouest, menacée par les phénomènes de désertification et d'ensablement. Le Djebel Aïssa compte une surface boisée diversifiée constituée de pistachier de l'Atlas, de caroubier, de chêne, d'eucalyptus, de cèdre, de pin d'Alep et autres

essences couvrant la montagne dont le sommet atteint les 2.236 mètres d'altitude

Flore et faune particulière : Jujubier, Pistachier de l'Atlas, Génévrier de Phénicie, Chêne vert, Génévrier oxycèdre, Alfa, Sparte, Armoise blanche, Mouflon à manchette, Gazelle dorcas

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Naama, Ain Sefra

• **Parc National Babor-Tababort**

S'étendant sur les wilayas de Sétif, Béjaïa et Jijel, le territoire de Babor-Tababort vient d'être classé comme aire protégée dans la catégorie parc national, à la faveur d'un décret exécutif portant n°19-147 datant du 29 avril 2019, publié dans le Journal officiel n°30 du 8 mai 2019. Le désormais Parc national de Babor-Tababort, qui recèle un écosystème riche et original, notamment par la présence d'espèces végétales et animales relictuelles et uniques en Afrique du nord, à l'exemple de la Sittelle kabyle et du Sapin de numide. Il couvre une superficie totale de 23 656 hectares, répartie sur les wilayas de Sétif (11 909 ha), Béjaïa (7 478 ha) et Jijel (4 269 ha). C'est dans le but de protéger l'intégrité des richesses de cette réserve naturelle que la décision de son classement en aire protégée a été prise par les pouvoirs publics.

Flore et faune particulière : Sapin de Numidie, If, Cèdre de l'atlas, Peuplier tremble, Sittelle kabyle

Wilayas accessible en une journée (printemps et été) : Sétif, Jijel, Bejaia.

- **Parc nationaux et sensibilisation environnementale**

La vocation du parc n'est pas seulement la protection d'un espace. D'une part il a un rôle économique et identitaire en participant à l'image d'un territoire, d'autre part il est aussi un objet pédagogique : il permet de vulgariser la connaissance et le respect de la nature en promouvant un tourisme vert par des aménagements de parkings paysagers de sentiers botaniques ou encore l'organisation de manifestations touristiques. Les parcs s'engagent alors, dans une

dynamique que l'on pourrait qualifier de développement durable, Ils font ainsi partie intégrante d'un patrimoine national voire mondial et par leur légitimité politique ils apparaissent comme un rempart protecteur dans un contexte de changements globaux. Leurs objectifs sont :

- Protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Favoriser le développement durable économique, social, culturel et la qualité de vie.
- Assurer l'accueil, l'éducation et la formation du public :
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires, et contribuer à des programmes de recherche (Barcelo et Boudouresque, 2012 ; Doulcier, 2013).

Concernant les éducateurs de la jeunesse (Ministère de la jeunesse et des sports) et des enseignants (Ministère de l'éducation nationale), les parcs nationaux d'Algérie doivent faire partie intégrante de l'apprentissage, mais surtout de la découverte du patrimoine matériel et immatériel du pays. La connaissance des parcs nationaux par les jeunes et moins jeunes pourrait susciter en eux un esprit de protection de la nature, de quiétude morale, d'amour de la découverte, mais aussi un esprit patriotique en découvrant les beautés de la nature algérienne. Dans ce sens les éducateurs et les enseignants sont invités aussi souvent que possible à organiser des sorties découvertes dans les parcs nationaux d'Algérie, notamment ceux se trouvant dans les proches environs. Au moins une sortie par an et par groupe dans les périodes les plus favorables de l'année à savoir le printemps (entre avril et juin).

Afin de réussir la sortie découverte du parc choisi, nous pourrions proposer les conseils suivants :

- Préférer les groupes ne dépassant pas les 20 personnes par sortie. Il est préférable que le groupe soit composé de personnes issues de la même génération (âge proche).
- Contacter bien à l'avance la direction du parc national choisi (au moins une semaine) pour que les conditions d'accueils et de

prises en charges soient optimales. Le contact doit se faire par demande officielle de l'organisme d'affiliation

- La sortie pouvant durer plusieurs heures, il est préférable de démarrer tôt le matin, pour arriver entre 8h30 et 9h du matin au siège du parc (présence effective des cadres du parc national). On pourrait vous proposer sur place une visite du musée de la nature appartenant à l'aire protégée, mais aussi vous donner une conférence de présentation du parc dans une salle de conférence dédié à cet aspect (salle dont la capacité ne dépasse pas les 30 individus en générale), donc prévoir tout cela dans votre planning de la journée. Ce dernier peut être réalisé en étroite collaboration avec la direction du parc national
- Après le musée et la conférence, on vous proposera une randonnée pédestre de découverte du patrimoine du parc, prévoir donc que chaque personne appartenant au groupe puisse ramener des chaussures de terrain, de l'eau et un casse-croute léger, car la marche peut durer assez longtemps.
- Bien suivre les recommandations des agents du parc et suivre les recommandations. Essayer de maintenir le plus possible la discipline du groupe surtout pour les plus jeunes (vous pouvez leur donné quartier libre sans trop s'éloigner du groupe, au moment du repas). N'hésiter pas à poser des questions aux cadres du parc, autant que nécessaire.
- Il serait souhaitable de prendre avec soit, un appareil photographique et un carnet de note, mais pourquoi pas en plus un dictaphone, disponible dans la plupart des Smartphones, pour enregistrer les explications des agents du parc et des encadreurs.
- Au retour demander à vos apprenants de préparer une synthèse sous forme d'exposé photographique sous format papier et sous format numérique. Cette synthèse pourra aussi être affichée sous forme de poster ou diffuser dans le site de la structure ou sur les réseaux sociaux.

Remerciements

Je tiens à remercier personnellement Dr. HAMADI Kamel de l'INFSCJ Alger et les relecteurs anonymes d'avoir bien voulu relire cette modeste contribution, mais surtout pour leurs conseils avisés.

- Références bibliographiques

1. Barcelo, A. et Boudouresque, C.F. (2012) - Rôle de la recherche dans un parc national : 50 ans de recherche dans le Parc national de Port-Cros. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 137 : 11-24.
 2. Berkane S., (2020) - Structure et écologie des Papillons de jours dans quelques aires protégées en Algérie. Thèse doctorat en Sciences, Université de Béjaïa, 280p. (*Direct. de thèse Riadh MOULAÏ*)
 3. Bessah, G. (2005) - *Les parcs nationaux d'Algérie*. Direction générale des forêts, 6 p.
 4. Doucier, G. (2013) - *La nature en partage : parcs nationaux et protection de la nature*. École Normale Supérieure, CERES-ERTI, Paris, 12 p.
 5. J.O.R.A. (2011) - Journal officiel de la république algérienne démocratique et populaire N° 13 du 25 rabie el Aouel 1432 correspondant au 28 février. *Direction et rédaction secrétariat général du gouvernement*, 13 : 8-12.
 6. Triplet, P. (2009) - *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone*. Awely, Paris, 1215 p.
 7. UNEP-WCMC (2018) - *Liste des Nations Unies des aires protégées 2018 Supplément sur l'efficacité de la gestion des aires protégées*. UNEP-WCMC: Cambridge, Royaume-Uni.
 8. UNEP-WCMC and IUCN (2016) - *Protected Planet Report 2016*. UNEP-WCMC and IUCN: Cambridge UK and Gland, Switzerland. 84p.
 9. Vimal, R. (2010) - *Des aires protégées aux réseaux écologiques : science, technique et participation pour penser collectivement la durabilité des territoires*. Thèse en sciences de l'environnement, Université Montpellier II, 297p.
-